

Compte-rendu CA du 7 décembre 2016

Présents : Frédéric PICHARD (F.PI), Sylvain NALET (S.NA), Laurence EVIEUX (L.EV), Johanna LADAN (J.LA) et Amandine MILLER (A.MI), membres du CA – Laurent GUILLAUD (L.GU) Conseiller Technique Départemental du CODEP et Antoine CHARBONNET (A.CH) Agent de Développement du CODEP

Invité : Anthony CHAGOT (AN.CH) du BBC 01

Excusés : Frédéric DUBIEN, Julien BURGOS, Christophe HYVERNAT (C.HY) et Olivier MORIER, membres du CA

Ordre du jour

- 1) Mot du président
- 2) Points de la commission jeune
- 3) Points de la commission développement
- 4) Points de la commission vie sportive
- 5) Points de la commission finance

Début de la réunion à 19h30.

1) Mot du président

F.PI résume l'AG de la Fédération qui s'est déroulée le 12 novembre 2016. **Florent CHAYET** nouveau président, a été élu avec une liste « fantôme », alors qu'il n'avait pas de projet mais voulait simplement protester contre le mode de scrutin.

F.PI : Une réunion au CDOS a permis de récupérer le dossier de subventions du Conseil Départemental (CD). Dans ce dossier, l'allocation de base attribuée à chaque association est remplacée par une subvention pour des actions spécifiques qui vont au-delà du rôle normal d'un comité pour ses clubs. Dans nos actions mises en place cette saison, voir quelles sont celles qui peuvent rentrer dans ce cadre. La date limite de dépôt du dossier est le 23/01/2017. La commission finance et L.GU se chargent de se réunir pour remplir ce dossier.

F.PI : La subvention CNDS qui passait par la Direction Régionale jusqu'à présent, devrait redescendre au niveau départemental (demande de l'Auvergne qui fonctionnait comme ça avant le regroupement avec Rhône-Alpes). On ne sait pas vers quel pourcentage vont tendre les subventions du comité cette saison. « Il va falloir se serrer la ceinture ».

A.MI : le trésorier de Trévoux, **Olivier CALAME**, travaille sur un formulaire type utilisé par les bénévoles qui ont des frais de déplacement pour leur club (ouvertures de gymnase hebdomadaires, accompagnement des jeunes sur les compétitions,...) afin de déduire de leurs impôts sur le revenu une partie de ces frais. Il sera intéressant de pouvoir partager ce document avec tous les clubs, bénévoles et trésoriers. Cela pourrait

permettre aux clubs et au Comité d'avoir moins de frais de déplacement à rembourser tout en valorisant l'implication des bénévoles.

2) Points de la commission jeunes

A.CH fait remarquer le succès des défis poussins cette année (entre 17 et 20 participants) qui, à l'initiative de **Richard CANARD** (bénévole du club de Bourg), ont permis un investissement de jeunes du club (relance et démonstration), ceci a également suscité de l'intérêt de la part des parents.

F.PI souligne le faible engagement des jeunes dans l'encadrement des clubs, donc c'est bien de le faire le plus tôt possible et les défis poussins sont un bon moyen de le mettre en œuvre.

A.CH met en avant les chiffres des TDJ. Le nombre de participants a augmenté à Châtillon car 20 poussins étaient présents (contre 6-7 avant). Le chiffre total et la participation des filles sont en hausse à Châtillon (42 filles pour 120 inscrits).

Quelques retours sur les TDJ :

- Certains parents : attente trop longue entre les matchs à Châtillon (2h30). La cause ? seulement 5 terrains
- Les convocations sont envoyées trop tardivement aux joueurs/entraîneurs avant le tournoi
- C.HY (rapporté par S.NA) : test des volants trop long, il propose que le club d'accueil fournisse les volants, en contrepartie d'une augmentation du prix de l'inscription. Réponse : ce n'est pas équitable car tous les clubs n'inscrivent pas le même nombre de joueurs. C'est au JA, aidé au besoin par l'organisateur, de faire respecter les temps d'avant match, de pause à 11 et entre les sets.
- A.MI estime qu'à Châtillon, ce sont les loisirs débutants qui ont rallongé les matchs car ils ne connaissent pas les règles.
- A.MI trouve que le regroupement du Bassin Élite Sud-Ouest a créé une cohésion de groupe entre les jeunes (les parents en sont satisfaits : moins d'adversité, plus de complicité).

Améliorations envisagées :

- S.NA rappelle qu'il a déjà été évoqué la saison dernière de réduire le nombre de catégories.
- F.PI : scinder la journée en 2 tournois (8h→12h-13h et 12h-13h→18h) en ne faisant pas commencer les catégories en même temps pour réduire le temps de compétition pour chaque catégorie.
- A.CH propose le calendrier suivant : réception des inscriptions 15 jours avant la date du TDJ et envoi des premières convocations 7 jours avant (cela permettra un second envoi dans la semaine si nécessaire).
- L.GU : Proposer un "règlement type" pour simplifier l'homologation des TDJ (rappel : pour tous les TDJ, la demande d'autorisation est faite par le Comité depuis le début de saison pour augmenter la valeur du tournoi vis-à-vis du nouveau classement)
- F.PI : faire une analyse fictive des tableaux (c'est-à-dire avec les fichiers des TDJ déjà joués) pour voir si les temps d'attente peuvent être déduits.

Bilan de la réflexion : Mise en place d'un questionnaire à destination des joueurs, parents, entraîneurs et responsables clubs/école de jeune. A.MI se charge de faire ce questionnaire pour janvier 2017 afin d'avoir des retours rapides pour réfléchir à une amélioration du circuit des TDJ. La seconde étape sera de réunir les acteurs de ce questionnaire afin de repenser quelques aspects du circuit, mutualiser sur ce qui marche bien dans les clubs, et faire remonter les éventuels besoins.

L.GU et A.CH se chargent de rédiger un règlement particulier type pour les TDJ (en accord avec la commission homologation de la ligue) et de faire des tests sur les anciens fichiers des TDJ afin d'améliorer l'échéancier.

L.GU était à Ambérieu-en-Bugey (visite club) avant cette réunion, il nous annonce les propositions d'Arnaud ACOSTA, président du club :

- Le TDJ de la saison prochaine sera organisé de la façon suivante à Ambérieu : Simples le samedi pour tous, Doubles le dimanche pour tous
- Volonté de mise en place d'un regroupement Élite à Ambérieu le samedi matin avec les clubs de Belley, Bourg et Ambérieu aux mêmes dates que les regroupements du bassin Sud-Ouest (proposition en attente de validation des 3 clubs concernés)

3) Points de la commission développement

A.CH fait un point sur les licences : +4% au 30/11/2016 par rapport au 30/11/2015.

En termes de mixité, le département est à 36% de féminines dans les clubs. Les bons exemples sont Ambérieu, Bellegarde, Belley, Montmerle et Oyonnax (au-dessus de la moyenne). A contrario, les mauvais exemples sont Beynost, Châtillon et Prévessin.

Les clubs qui ont gagné des licenciés sont Beynost (+17), Châtillon (+12), Saint-Genis (+9), Trévoux (+10) et Villars (+35). Tous les autres (excepté les deux nouveaux clubs, Saint-Trivier et La Valbonne) en ont perdu.

J.LA évoque les difficultés du club d'Oyonnax à attirer de nouveaux licenciés. Il y a une forte concurrence avec les clubs loisirs d'Arbent, Bellignat et Montréal La Cluse.

L'objectif d'Oyonnax est de faire un club de bassin en allant voir les entreprises pour récupérer des adultes (dont le nombre diminue d'année en année dans le club).

Pour cela le club a besoin du soutien du comité en plus de celui de leur nouveau salarié, Olivier MORIER (emploi mutualisé avec Saint-Genis et Bellegarde). Olivier aura des missions sur le développement et pourra s'appuyer sur A.CH, Agent de développement du comité, par exemple pour présenter un projet de bassin ambitieux à la communauté de communes.

A.CH précise ensuite que les clubs non affiliés à visiter le seront par Christophe HYVERNAT pour Ars et Jassans (proches de chez lui) et par A.CH pour Leyment et Montluel (avec possibilité de rencontrer un élu communal en même temps). Le nombre de visites se limitera à une seule par club non affilié pour ne pas les habituer à un soutien du comité départemental tant qu'ils ne sont pas affiliés à la FFBAD.

Championnat Départemental Interclubs Loisir (CDIL) : A.CH annonce que Buellas, Marboz et Ars en sont à leur deuxième saison de participation. Donc s'ils veulent poursuivre, ils devront s'affilier la saison prochaine. Le comité proposera des clubs affiliés « parrains » pour accueillir ces structures non fédérées (sous forme d'antennes de clubs déjà existants). A.CH s'occupe de l'argumentaire.

A.CH éclaire ensuite les membres du CA sur les contacts qu'il a établi avec des collectivités locales qui ont des projets de construction d'équipements sportifs :

- A Chaneins, proche Châtillon et Montmerle, un équipement de 4 terrains sortira de terre au premier trimestre 2018. Le maire de la commune sera vigilant sur le fait qu'il y ait une pratique fédérale et contactera le comité pour un éventuel soutien à la création d'un club.
- A Briord, le contact avec le maire n'a pas encore été établi, mais la construction du gymnase étant proche d'un collège, c'est le département qui est dépositaire de sa construction (contact à venir).

A.CH informe le CA de quelques avancées concernant la rénovation d'équipements sportifs :

- Des rideaux seront installés à Bourg au gymnase de la Croix Blanche le 20 décembre 2016.
- 7 terrains devraient être tracés en 2017 à Châtillon (gymnase de l'Europe).
- Une rénovation du sol sportif au gymnase Saône Vallée à Trévoux est prévue également en 2017 (7 terrains) + un retraçage du gymnase Jean Sapaly partiellement effacé (5 terrains)

F.PI : dernier sujet de développement, l'ASPTT ne joue pas le jeu de l'affiliation : 25 licenciés seulement à ce jour. Ils n'ont pas le droit car les statuts fédéraux obligent la licenciation de tous les adhérents des clubs affiliés à la FFBAD. F.PI et A.CH rencontrent le bureau du club le lundi 12 décembre 2016 pour en parler avec eux.

4) Points de la commission vie sportive

A.CH annonce qu'il y a 20 équipes inscrites au CDIL cette saison (+6 par rapport à la saison dernière).

L.EV demande si les nouveaux clubs participants sont affiliés ou non affiliés ? Nouveaux clubs affiliés : Gex, Bellegarde, Saint-Genis // nouveaux clubs non affiliés : Pont d'Ain, Certines, Jasseron, Manziat, Miribel, Jassans et Péron.

Concernant les problèmes de salle pour les IC Départementaux et Vétérans, c'est réglé pour le 8 janvier 2017 : la D4 jouera dans le 2^{ème} gymnase à Trévoux. Les vétérans attendent une réponse de Belley.

5) Points de la commission finance

L.EV : Le changement de banque se fait progressivement, un compte bancaire a été ouvert au Crédit Mutuel. Pour la demande de Carte bancaire, le Crédit Mutuel n'accepte pas qu'elle soit au nom d'une association, elle doit être nominative.

IL est décidé qu'elle soit établie au nom de la trésorière, Laurence EVIEUX.

L.GU : Les 20% du temps de travail d'Olivier MORIER qui devaient être pris en charge par le comité ne sont plus d'actualité après recalcule et répartition des heures entre les 3 clubs (Bellegarde, Saint-Genis et Oyonnax) co-employeurs. Ce temps est à recalculer.

A.CH énonce la proposition d'Anton ROBIN (trésorier du club de Bourg-Ceyzériat) concernant le paiement des inscriptions aux TDJ. Il fait beaucoup de chèques pour cela et souhaiterait qu'un tableau des dépenses/recettes soit tenu pour récapituler les sommes dues entre chaque club afin de ne payer qu'en une seule fois à la fin de la saison. A.CH tiendra ce tableau à jour (fichier statistiques des TDJ) et cette proposition sera faite aux clubs en fin de saison pour savoir s'ils ont besoin de la rentrée d'argent ponctuelle qu'engendre leur TDJ ou s'ils sont d'accord pour que le paiement des inscriptions se fasse à la fin du Championnat.

6) Questions diverses

A.MI annonce que Trévoux est intéressé pour récupérer des heures de stage de Dylan HYVERNAT en lien avec sa future formation de Diplôme d'État à Voiron si celle-ci se concrétise.

L.GU : achat de sweaters chez Run-Alp pour les membres du comité qui n'en ont pas. Financer l'achat de sweater pour les jeunes de l'EDJ reviendrait trop cher. Prix du sweater floqué adulte 23€. Ils sont offerts à S.NA et A.MI.

L.GU suggère de tester une plate-forme internet pour l'inscription sur les TDJ et que ce soit le comité (en l'occurrence lui) qui fasse les tableaux car il jette un œil sur chacun des fichiers de toute façon.

L'ordre du jour étant épuisé, F.PI clôt la séance en remerciant tout le monde d'être venu. La réunion se termine autour de quelques mets et rafraîchissements.

Fin de la réunion à 22H15.

Fait le 13 décembre 2016 à Bourg en Bresse.

Président, Frédéric PICHARD

Secrétaire, Sylvain NALET



F. PICHARD

